

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2012

RESTAURATION EGLISE SAINT MARTIN : TRAVAUX COMPLEMENTAIRES.

Mme le Maire rend compte de l'évolution du chantier : les travaux de la première phase se poursuivent sans remarque particulière et devraient être terminés pour la fin du mois de novembre.

Les travaux de la deuxième phase sont re-précisés à l'assemblée. Mme le Maire explique que des travaux complémentaires seront certainement à prévoir en maçonnerie pour la pose d'un nouvel échafaudage et en charpente après découverte du clocher.

Après délibération, le Conseil Municipal, unanime,

Demande à Mme le Maire d'actualiser sa demande de subvention auprès du Département pour la 2^{ème} phase du chantier de restauration de l'église Saint Martin, en incluant les travaux complémentaires susmentionnés,

Sollicite également une subvention au titre de la DETR pour ces travaux complémentaires,

Dit que les travaux complémentaires de charpente ne pourront être réalisés sans l'obtention de ces subventions.

SALLE POLYVALENTE COMMUNALE : TRAVAUX QUI CONCOURENT AUX ECONOMIES D'ENERGIE ET A L'AMELIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL.

Comme suite à la dernière réunion du Conseil Municipal, des devis ont été établis pour la réhabilitation de la salle polyvalente communale. Mme le Maire rappelle que ce bâtiment, « préfabriqué des années 70 » est le seul lieu de vie et d'accueil de la commune. Il est utilisé plusieurs fois par mois par les différentes associations communales (Club des Anciens, Comité des Fêtes, Anciens Combattants), il sert également de salle d'exposition, et permet aux jeunes enfants du village de se réunir à différents moments de l'année (chasse aux œufs, mardi-gras, arbre de Noël, répétitions théâtrales). Le budget communal ne nous permet pas d'envisager une construction neuve de salle des fêtes. Nous devons nous satisfaire d'une réhabilitation et d'une amélioration de l'existant en engageant un bouquet de travaux nous permettant au demeurant de réaliser des économies d'énergie.

Après débat et étude des différents devis,

Le Conseil Municipal, unanimement,

Sollicite une subvention du Département dans le cadre de sa programmation 2012-2013, et au titre de la DETR pour la réalisation de ces travaux,

Demande à Mme le Maire de déposer également une demande de subvention auprès de Mme Dominique CHAUVEL, Députée, au titre de sa réserve parlementaire.

ACCEPTATION DON.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Décide d'accepter le don fait à la commune d'un montant de 50 €, don qui n'est grevé ni de conditions, ni de charges ;
- Dit que ce don sera encaissé en section de fonctionnement du budget de la commune.

AIDE A LA CANTINE SCOLAIRE.

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal, à la majorité des présents (1 voix contre), décide de renouveler l'aide à la restauration scolaire (1.44 € du repas), en réaffirmant son adhésion à la convention signée avec la mairie de Doudeville et la Société ANSAMBLE.

Concomitamment, une aide de 0.70 € par repas est accordée aux enfants fréquentant d'autres écoles du 1^{er} degré.

COMMISSION DU PERSONNEL.

Mme le Maire propose de compléter la commission du personnel. Après consultation, Mme Francisca POUYER est désignée membre de cette commission.

COMPTE-RENDU DES DELEGUES.

A la Communauté de Communes, ont été évoqués la montée en débit ADSL, l'attribution de terrains sur la zone du Champ de Courses, le bilan des tonnages (ordures ménagères, déchetterie, points d'Apport Volontaire), la collecte des ordures ménagères par sacs transparents, la modification du règlement intérieur de la crèche/halte-garderie, le projet de construction d'une grande salle polyvalente pour des activités culturelles et sportives.

Mme le Maire informe d'une réunion prochaine de l'Amicale des Maires sur l'évolution statutaire de la Communauté de Communes.